

BESANCON Prévention de la délinquance

« Redonner des repères » aux jeunes

Un centre de loisirs pour les jeunes en perte de repères est en projet. Ce dernier est mené à plusieurs mains mais piloté par la police nationale. Né dans le cadre de la police de la sécurité au quotidien (PSQ), il sera effectif début 2019.

Proposer des activités aux gamins désœuvrés, en carence de repères civiques. Mais aussi renforcer le lien Police-population. Tels sont les fils rouges de ce futur centre, destiné « en priorité aux jeunes issus du quartier de Planoise ».

Le projet de création d'un centre de loisirs jeunes, financé par le Fonds interministériel de la prévention de la délinquance, a été présenté hier au centre Nelson Mandela de Planoise. Les objectifs sont multiples.

« Pour la ville de Besançon, il cor-

respond au travail sur la prévention de la délinquance pour les jeunes de 10 à 12 ans. Ils font souvent le guet pour des plus grands et sont particulièrement exposés. Ils peuvent être récupérés par des bandes pour faire du deal », détaille Danielle Poissenot adjointe à la sécurité et à la tranquillité publique à la Ville de Besançon. « Il est de notre devoir de les prendre en charge pour leur redonner des repères civiques » complète Rachid Benazrine commandant de la Police nationale.

« Nous devons proposer des solutions à des jeunes avant qu'ils ne tombent dans la délinquance, dès qu'ils risquent d'y être exposés. L'oisiveté et l'inoccupation ne constituent pas le meilleur cadre pour des jeunes qui se cherchent. »

La prévention est un objectif du ministère de l'Intérieur qui souhaite que ce dispositif soit mis en place dans les quartiers de reconquête républicaine, dont Planoise donc.

Un directeur et bientôt un local

La nécessité de faire participer de multiples partenaires (Ville de Besançon, Éducation nationale, Préfecture, conseil départemental, procureur de la République, Police municipale...) au projet s'impose en vue de la réussite de cette opération.

« La volonté de l'Université est de s'ouvrir de plus en plus sur le territoire », enchaîne Nicolas Tordi, directeur de l'UFR Staps. « C'est l'occasion, pour nos étudiants de 3^e année



Danielle Poissenot, Nicolas Tordi, Benoît Desferet, Joël Mathurin (préfet) et Etienne Manteaux (le procureur de la République de Besançon) ont présenté le projet de centre de loisirs. Photo Arnaud CASTAGNÉ

détenteurs de l'équivalent du BA-FA, d'occuper ces jeunes. » Les moins jeunes aussi sont concernés puisque les 10-18 ans issus du quartier de reconquête républicaine de Planoise peuvent y participer. À noter qu'un local spécialement dédié au projet sera gracieusement mis à la disposition de la Police nationale par la Ville de Besançon. Et que la direction du Centre de loisirs jeunes sera confiée au brigadier de police Fabio Cilli originaire de Planoise.

A.A

Le ballon pour nouer des relations

Pour officialiser le projet de ce centre de loisirs à destination des jeunes, une rencontre de football amicale entre des représentants des services publics (policiers, pompiers, chauffeurs de bus...) et des jeunes du quartier Planoise soutenus par le club Besançon-Châteaufarine se déroulera le samedi 27 octobre à 16 h sur le terrain synthétique de la Malcombe.

L'association Bisontines Bisontins, à l'initiative de cette rencontre, compte sur cet événement pour sensibiliser les jeunes et leurs familles. Et montrer que jeunes et policiers sont invités à être plus partenaires qu'adversaires.

4 La durée de la plage horaire pendant laquelle le Centre de loisirs des jeunes (CLJ) sera actif par jour. De 14 h à 18 h en semaine. Une plage horaire élargie pendant les vacances intermédiaires.